

La répartition des immigrés et de leurs descendants selon la profession : le niveau des diplômes n'explique pas tout

Les immigrés occupent un emploi sur dix, mais sont plus nombreux dans les professions occupées par les moins diplômés : la moitié des immigrés en emploi exercent une profession du tiers inférieur de l'échelle des qualifications. Leur niveau de diplôme, même s'il est en moyenne moins élevé, ne suffit pas à expliquer cet écart : leur position dans l'échelle des qualifications est souvent inférieure à celle attendue compte tenu de leur diplôme et cette « décote » est particulièrement élevée pour les diplômes obtenus à l'étranger. Par rapport à 1990, la situation des immigrés sur l'échelle des qualifications s'est améliorée du fait surtout du rattrapage du niveau de diplôme et, dans une moindre mesure, d'une décote moins élevée.

L'échelle des qualifications explique un peu plus de la moitié de la répartition des immigrés dans les professions. Une logique de filière est aussi à l'œuvre. Les salariés immigrés ont bien souvent des collègues de même origine ou originaires de pays proches. C'est le cas en particulier des immigrés originaires d'Asie, très présents dans l'hôtellerie-restauration, et, dans une moindre mesure, de ceux originaires d'Europe de l'Est, surtout dans le bâtiment et les travaux publics ; c'est moins le cas des travailleurs originaires d'Afrique, par ailleurs surreprésentés dans les professions d'employés de maison, d'agents de gardiennage et d'entretien.

Plus diplômés, les descendants d'immigrés n'occupent pas les mêmes professions que les immigrés. Des traces de la spécialisation de leurs parents subsistent toutefois : la spécialisation des immigrés de 1990 dans les métiers d'ouvriers non qualifiés de l'industrie n'apparaît plus pour les immigrés de 2019, mais s'observe encore pour leurs descendants.

En France, selon les données du recensement de la population qui permettent une analyse détaillée de la spécialisation des immigrés, les **immigrés** occupent environ un emploi sur dix, mais ils ne sont pas également répartis dans les familles professionnelles. Ils se retrouvent plus souvent dans les professions les moins qualifiées, ce que l'on peut objectiver en proposant une **échelle des qualifications** des **familles professionnelles (FAP)**. En effet, les professions diffèrent notamment par le niveau des diplômes des personnes qui les occupent. Chaque famille professionnelle est ici classée en utilisant le niveau moyen de diplôme atteint par les travailleurs non immigrés de cette profession ► **encadré** : les FAP les moins qualifiées sont alors définies comme étant celles des personnes non immigrées les moins diplômées.

En 2019, la moitié des personnes en emploi immigrées (49 %) sont dans une profession du tiers inférieur de l'échelle des qualifications : elles sont notamment surreprésentées dans les FAP les moins qualifiées comme celles du bâtiment et travaux publics (BTP) ou des services aux particuliers et aux collectivités. La part des immigrés dans l'emploi d'une profession est fortement corrélée au niveau de qualification de celle-ci : il n'y a ni FAP du bas de l'échelle où les immigrés soient sous-représentés ni, à l'opposé, de FAP du haut de l'échelle où les immigrés soient nettement surreprésentés. Au total, le niveau de qualification moyen des professions des travailleurs immigrés pris dans leur ensemble est plus faible (indice de 0,41 en 2019 sur une échelle de 0 à 1, classant les FAP des moins qualifiées au plus qualifiées) que celui des non-immigrés (0,50) ► **figure 1**.

► Encadré – Les indicateurs pour l’analyse de la concentration dans les professions

Échelle et niveaux moyens des qualifications

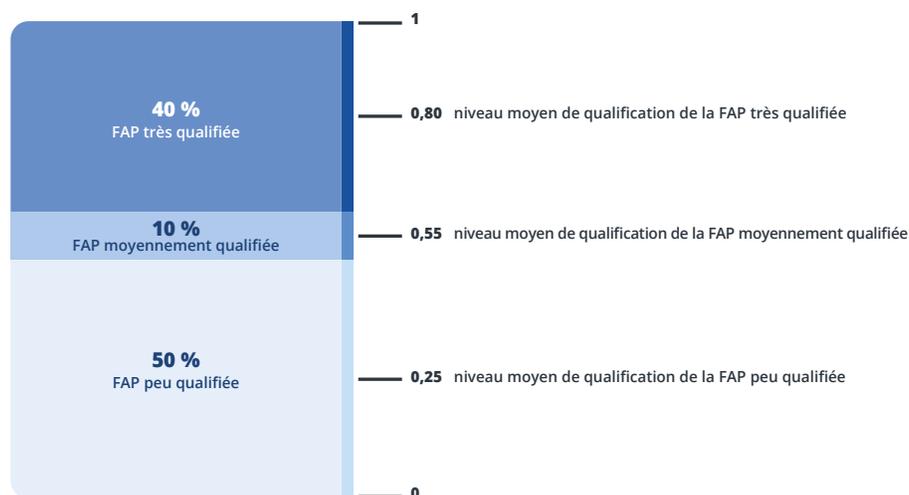
Pour comprendre la répartition des travailleurs dans les différentes professions selon l’origine géographique, il est d’abord utile de construire une échelle de qualifications qui ordonne les familles professionnelles (selon la nomenclature des FAP en 87 positions)¹ [Picart, 2020]. Chaque FAP est classée selon le niveau moyen des diplômes d’une population de référence, celle des travailleurs non immigrés (comprenant aussi les descendants directs d’immigrés) qui occupent chacune d’elles.

Dans un exemple avec deux diplômes possibles (« inférieur au bac » vs « bac ou supérieur »), et trois FAP (« peu qualifiée » à « très qualifiée »), ces FAP seront ainsi classées en fonction de la part de personnes titulaires d’au moins le bac.

L’échelle des qualifications des FAP va de 0 à 1 : une FAP a un niveau $x + \frac{k}{2}$, avec x la part des non-immigrés en emploi dans une FAP de niveau inférieur, et k la part de la FAP dans l’emploi.

Dans l’exemple précédent, si la FAP « peu qualifiée » représente 50 % de la population non immigrée en emploi, celle « moyennement qualifiée » 10 %, alors le niveau moyen de qualification de la première est de 0,25, celui de la deuxième est de 0,55 (et celui de la troisième de 0,80) ► figure.

Répartition des non-immigrés par familles professionnelles (FAP), ordonnées de la moins qualifiée à la plus qualifiée : exemple fictif



Par construction, le niveau moyen de qualification de la population de référence est de 0,50.

Dans cette population de référence, le niveau moyen de qualification de chaque type de diplôme, qui dépend de la structure par FAP de chaque diplôme, peut aussi être calculé : il permet ensuite le calcul des qualifications attendues pour des populations d’intérêt.

Décote des diplômes

Des niveaux moyens de qualification peuvent aussi être calculés pour une population d’intérêt, ici des travailleurs immigrés originaires d’un pays donné j pour lequel on dispose de la répartition par FAP d’une part, par niveau de diplôme d’autre part.

Le niveau de qualification moyen pour les immigrés de ce pays est déterminé en pondérant le niveau moyen « observé » de qualification de chaque FAP (calculé à partir de la population de référence) par la répartition effective des FAP des travailleurs immigrés originaires de ce pays.

Ce niveau est ensuite comparé au niveau « attendu » de qualification compte tenu de la structure des diplômes des immigrés originaires de ce pays d’une part et du niveau moyen de qualification de chaque



type de diplôme d'autre part. Lorsque le niveau « observé » est inférieur au niveau « attendu », la différence est appelée décote.

En poursuivant l'exemple précédent, pour un pays donné dont tous les travailleurs seraient classés dans la FAP « peu qualifiée », le niveau moyen « observé » de qualification des travailleurs de ce pays serait de 0,25. Mais si par exemple la moitié de ces travailleurs ont en fait un niveau de diplôme « bac ou supérieur », alors le niveau moyen de qualification « attendu » est bien supérieur et la décote de leur diplôme est importante, parce que le niveau de qualification des « bac ou supérieur » est bien supérieur à celui de la FAP peu qualifiée.

Indicateur d'intensité de la spécialisation

Dans l'analyse de la répartition de populations j (ici : le pays d'origine) dans des cases k (ici : les professions classées selon les FAP), un des indicateurs utilisés est l'indice de Gini, par ailleurs souvent utilisé pour analyser le caractère plus ou moins égalitaire d'une distribution des revenus ou des patrimoines. Cet indice mesure l'écart entre la composition de la population j et celle de la population de référence (en l'occurrence, celle des non-immigrés), en se basant sur les coefficients de spécialisation : autrement dit, c'est un indicateur d'intensité de la spécialisation qui peut être mesuré pour chaque pays d'origine.

Le coefficient de spécialisation pour un pays j donné dans une FAP k donnée rapporte la part de la FAP k dans l'emploi des originaires du pays j , à la part équivalente de la population de référence.

Dans l'exemple précédent le coefficient de spécialisation de la FAP des peu qualifiés est de 2 (=100 %/50 %).

En termes mathématiques, l'indice de Gini du pays (de l'origine) j se calcule comme :

$$G = \frac{1}{2} \sum_{k,k'} P_k P_{k'} |S_{jk} - S_{jk'}| = \sum_{k>k'} P_k P_{k'} (S_{jk} - S_{jk'})$$

Avec :

- P_k : part dans l'emploi de la FAP k des non-immigrés ; $\sum_k P_k = 1$
- Q_{jk} : part des travailleurs dans l'emploi de la FAP k du pays j ; $\sum_k Q_{jk} = 1$
- $S_{jk} = \frac{Q_{jk}}{P_k}$: coefficient de spécialisation pour la FAP k .
- $k > k' \leftrightarrow S_{jk} > S_{jk'}$ (l'indice de Gini est construit selon l'ordre des S_{jk} croissants).

Cet indice est construit selon l'ordre des coefficients de spécialisation croissants : sa représentation graphique est la courbe de Lorenz. Cet ordre diffère de celui de l'échelle des qualifications ; autrement dit l'intensité de la spécialisation peut être relativement élevée avec des niveaux observés de qualification soit plus élevés, soit plus faibles que dans la population de référence.

Lien entre échelle des qualifications et intensité de spécialisation

Pour distinguer ce qui est imputable à l'échelle des qualifications dans l'intensité de la spécialisation, la composante « qualification » de l'indice de Gini est calculée en ordonnant, cette fois-ci, les coefficients de spécialisation selon l'échelle des qualifications. La représentation graphique correspondante est parfois appelée courbe de concentration [Gradin, 2020].

En termes mathématiques, la composante « qualification » de l'indice de Gini se calcule comme :

$$G_q = \sum_{N_k < N_{k'}} P_k P_{k'} (S_{jk} - S_{jk'})$$

Avec : N_k : niveau de qualification de la FAP k

En ordonnant selon les N_k décroissants, cette composante est positive pour les populations globalement peu qualifiées et négative pour les autres. La contribution de cette composante à l'indice de Gini, est sa valeur absolue $|G_q|$: elle s'interprète comme le pouvoir explicatif de l'échelle de qualifications à cet indice de spécialisation.

Il est important de noter qu'une relation lie la composante qualification et le niveau moyen de qualification (noté ici « niv_qualif ») : $G_q = 1 - 2 * \text{niv_qualif}$.

Le solde $G_s = G - |G_q|$, est la composante du Gini qui n'est pas expliquée par l'échelle des qualifications. C'est la contribution, dans l'intensité de spécialisation, qui ne dépend pas de la structure des qualifications mais d'autres facteurs, comme par exemple la logique de filière.





Indice d'intensité de spécialisation pour un groupe de pays

Par construction, l'indice de Gini d'une population est d'autant plus élevé que la répartition de cette population est éloignée de celle de la population de référence. Par conséquent, l'indice de Gini d'une réunion de populations est inférieur à la moyenne des indices de Gini de ces populations. Par exemple, l'indice de spécialisation pour les travailleurs immigrés d'un pays dans des FAP très qualifiées (relativement à la population de référence) pourra être relativement élevé et il en sera de même pour travailleurs d'un pays dans des FAP très peu qualifiées ; mais si la composition des travailleurs originaires de ce groupe de pays pris comme un ensemble est très proche de la population de référence, l'indice de Gini des travailleurs immigrés des deux pays peut être très faible. Aussi, pour éviter d'éventuels biais de comparaison entre des pays considérés isolément (notamment car leur part dans la population immigrée en France est grande, comme ceux originaires du Portugal) avec des regroupements régionaux de pays, on privilégiera la moyenne des indices de Gini des différents pays dans ces regroupements régionaux. La moyenne pondérée des indices de Gini est parfois appelée « Gini multigroupe » dans la littérature [Silber, 2012]. Pour l'ensemble des immigrés, il vaut 0,41 alors que l'indice de Gini calculé directement vaut 0,30.

Coefficient de spécificité

Le coefficient de spécialisation d'un pays j pour la FAP k (S_{jk} , cf. *supra*), peut dépendre de la structure de la population. Par exemple, si la part de femmes est faible dans une FAP, et qu'en même temps les travailleurs immigrés de ce pays j sont plus souvent des hommes, alors le coefficient de spécialisation d'un pays donné apparaîtra élevé pour une origine j même si les hommes de cette origine ne sont pas plus souvent dans cette FAP que ceux de la population de référence. Pour neutraliser cet effet, il peut être plus pertinent d'utiliser le coefficient de spécificité, défini comme le ratio entre le coefficient de spécialisation observé et celui prédit par la structure particulière (ici selon le sexe et le niveau de diplôme).

- 1 La FAP est un outil statistique permettant d'analyser à la fois la structure des emplois et l'appariement entre demande et offre d'emploi à différents niveaux. La nomenclature en vigueur, celle des FAP 2009, est articulée à la nomenclature des PCS ainsi qu'aux codes Rome de Pôle emploi (► [sources](#) et FAP2009).

Les immigrés subissent globalement une décote de leur diplôme sur le marché du travail

Cet écart entre les niveaux moyens de qualification des professions reflète en premier lieu des différences de diplôme : 47 % des immigrés en emploi ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat, contre 36 % des non-immigrés. Pour déterminer la contribution des diplômes au moindre niveau de qualification moyen des professions des immigrés, un niveau de qualification « attendu » compte tenu de leurs diplômes peut être estimé ► **encadré**. En moyenne pour l'ensemble des immigrés, ce niveau « attendu » est de 0,47, supérieur à celui des familles professionnelles effectivement occupées (0,41). La différence, de 0,06, représente une « décote » de leur diplôme : en moyenne, les immigrés ont un niveau de diplôme plus élevé que les non-immigrés occupant la même profession. Cette décote peut provenir d'une forme de discrimination à l'embauche des personnes immigrées, mais aussi d'autres facteurs : non-reconnaissance de diplômes obtenus à l'étranger, barrière de la langue, etc.

Les natifs du Portugal et de la Turquie cumulent un faible niveau moyen de diplôme (moins de trois sur dix ont au moins le niveau du bac) et une nette décote de leur diplôme (0,07 et 0,09). Les travailleurs immigrés originaires d'Afrique présentent la caractéristique commune d'une forte décote de leur diplôme, alors que leur niveau de diplôme moyen est nettement plus proche de la moyenne des immigrés. À l'opposé, les immigrés originaires des pays à niveau de vie plus élevé (Europe de l'Ouest et du Nord, d'Espagne et Italie, d'Amérique du Nord et Moyen-Orient hors Turquie), qui regroupent 17 % des immigrés, ont le plus souvent un niveau moyen de diplôme supérieur à celui des non-immigrés et une décote nulle ou très faible.

► 1. Données de cadrage, niveau moyen de qualification et « décote » par origine en 2019

	Part dans l'emploi immigré (en %)	Part de femmes (en %)	Part de titulaires d'un diplôme au moins égal au bac (en %)	Niveau moyen de qualification « observé » (a)	Niveau moyen de qualification « attendu » compte tenu de la structure des diplômes (b)	Décote globale (b)-(a)	Décote des titulaires d'un diplôme équivalent à au moins le bac	
							obtenus en France	obtenus à l'étranger
Non-immigrés	///	49	64	0,50	///	///	///	///
Ensemble des immigrés	100	45	53	0,41	0,47	0,06	0,05	0,15
Maghreb	27	38	51	0,39	0,46	0,07	0,05	0,19
Afrique sahélo-saharienne	5	39	42	0,34	0,43	0,09	0,14	0,17
Afrique guinéenne et centrale	8	53	61	0,39	0,48	0,09	0,10	0,20
Autres pays d'Afrique	4	48	52	0,35	0,45	0,10	0,04	0,20
Amérique latine et Caraïbes	4	56	72	0,45	0,52	0,07	0,04	0,16
Amérique du Nord et Océanie	1	55	69	0,70	0,68	-0,02	ns	0,00
Moyen-Orient	2	36	84	0,63	0,64	0,01	ns	0,08
Turquie	4	27	29	0,27	0,36	0,09	ns	0,22
Chine	2	56	52	0,47	0,49	0,02	ns	ns
Asie du Sud-Est	3	51	52	0,45	0,46	0,01	0,00	ns
Asie du Sud	2	28	45	0,35	0,42	0,07	ns	ns
Autres pays d'Asie	2	59	64	0,41	0,51	0,10	ns	0,28
Europe de l'Est	7	53	69	0,44	0,54	0,10	0,04	0,18
Europe de l'Ouest et du Nord	8	52	78	0,59	0,58	-0,01	0,02	0,02
Espagne et Italie	6	45	59	0,49	0,51	0,02	-0,04	0,04
Portugal	12	46	23	0,28	0,35	0,07	0,00	0,17
Autres pays d'Europe méridionale	2	44	54	0,38	0,46	0,08	ns	0,18

/// : absence de résultat due à la nature des choses ; ns : non significatif.

Note : la nomenclature par origine s'appuie, pour l'Afrique, sur celle utilisée dans l'enquête Trajectoires et Origines et, sinon, sur la nomenclature des Nations Unies.

Lecture : 27 % des immigrés en emploi sont natifs du Maghreb. Parmi ces derniers, on compte 38 % de femmes. 51 % d'entre eux ont au moins le baccalauréat. Le niveau moyen de qualification « attendu » compte tenu de leurs diplômes est de 0,46 et la décote de 0,07 en moyenne.

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 à 64 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, recensement de la population 2019, enquêtes Emploi (cumul 2015-2019).

La décote des diplômes est bien plus élevée pour ceux obtenus à l'étranger

En dehors de ces pays à niveau de vie élevé, la décote est toujours plus élevée pour les diplômes obtenus à l'étranger (0,15 en moyenne) que pour ceux obtenus en France (0,05). Cette différence pourrait résulter d'une méconnaissance ou non-reconnaissance de ces diplômes étrangers, ou bien d'une moindre maîtrise du français des immigrés diplômés à l'étranger : [Bechichi et al. \(2016\)](#) montrent que le sentiment d'être surdiplômé par rapport à l'emploi occupé est plus important parmi les immigrés maîtrisant mal le français.

Cette plus forte décote des diplômés étrangers explique la décote que subissent les diplômés des natifs d'Europe de l'Est dans leur ensemble (décote de 0,10) : ils sont globalement plus diplômés que les non-immigrés, mais plus souvent avec un diplôme obtenu à l'étranger. Les diplômés obtenus à l'étranger par les natifs d'Europe de l'Est ne subissent pas plus de décote que ceux des natifs du Portugal ou du Maghreb, mais comme ils sont proportionnellement plus nombreux à être diplômés, la décote totale moyenne est plus forte. Ainsi, être en moyenne plus diplômé que les non-immigrés ne garantit pas d'être mieux placé dans l'échelle des qualifications : une décote élevée peut contrarier cet avantage. C'est aussi le cas des immigrés natifs d'Amérique Latine (décote de 0,07) et de certaines régions d'Asie (0,10), dont l'Indonésie ; ils représentent, avec les Européens de l'Est, 13 % de l'emploi immigré.

En trente ans, le niveau de diplôme des immigrés en emploi s'est rapproché de celui des non-immigrés

La répartition des travailleurs immigrés selon le niveau de diplôme se rapproche de celle des non-immigrés : la part des personnes sans diplôme parmi les immigrés en emploi a baissé de 23 points

entre 1990 et 2019, davantage que pour les non-immigrés (10 points). De surcroît, la décote des diplômes des immigrés a diminué ► **figure 2**. Ces évolutions, qui accompagnent la hausse du niveau de qualification des métiers occupés par les immigrés, ne sont pas uniformes selon les origines. Les travailleurs immigrés natifs du Portugal ou de Turquie ont en moyenne un faible niveau de diplôme en 2019 comme en 1990, et l'amélioration de leur situation sur l'échelle des qualifications est due uniquement à une nette baisse de la décote de leur diplôme. En revanche le niveau de diplôme des travailleurs originaires d'Espagne et d'Italie a rattrapé celui des non-immigrés.

► 2. Données de cadrage, niveau moyen de qualification et « décote » par origine : évolutions entre 1990 et 2019

	Part dans l'emploi immigré	Part de femmes	Niveau moyen de qualification « observé » (a)	Niveau moyen de qualification « attendu » compte tenu de la structure des diplômes (b)	Décote (a)-(b)
					en points
Non-immigrés	///	6	0,00	0,00	0,00
Ensemble des immigrés	0	13	0,04	0,06	-0,02
Maghreb	-1	18	0,09	0,07	-0,02
Afrique sahélienne	3	26	0,06	0,06	0,00
Afrique guinéenne et centrale	6	21	-0,04	-0,09	-0,06
Autres pays d'Afrique	2	11	-0,07	-0,06	0,01
Amérique latine et Caraïbes	2	10	-0,06	-0,08	-0,02
Amérique du Nord et Océanie	0	10	-0,05	-0,06	-0,01
Moyen-Orient	0	12	-0,03	-0,07	-0,04
Turquie	1	11	0,07	0,00	-0,07
Chine	2	18	0,01	0,01	0,00
Asie du Sud-Est	-1	14	0,04	0,00	-0,05
Asie du Sud	1	11	0,03	0,00	-0,03
Autres pays d'Asie	2	15	-0,19	-0,15	0,05
Europe de l'Est	5	5	-0,08	-0,06	0,02
Europe de l'Ouest et du Nord	1	4	-0,03	-0,04	-0,01
Espagne et Italie	-12	8	0,12	0,09	-0,03
Portugal	-11	8	0,04	-0,01	-0,06
Autres pays d'Europe méridionale	0	6	0,03	0,03	0,00

Lecture : la part des immigrés originaires du Maghreb dans l'ensemble de l'emploi immigré baisse de 1 point entre 1990 et 2019. La part des femmes dans l'emploi des immigrés maghrébins augmente de 18 points. Le niveau moyen de qualification des professions qu'ils occupent augmente de 0,09, alors que celui prédit par leur niveau de diplôme n'augmente que de 0,07 : la décote baisse de 0,02.

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 à 64 ans, ayant terminé leurs études.

Source : Insee, recensement de la population 2019.

La population originaire de l'Europe de l'Est s'est fortement renouvelée : elle est en forte croissance et c'est la seule origine pour laquelle les immigrés sont plus jeunes en 2019 que ne l'étaient les immigrés en 1990. Mais en trente ans, le niveau de diplôme moyen de ces immigrés n'a pas augmenté autant que celui des non-immigrés et, plus jeunes, ils subissent davantage de décote que leurs prédécesseurs.

Pour les descendants d'immigrés, une décote plus faible que pour les immigrés

Selon les données des enquêtes Emploi qui, même cumulées sur cinq ans comme ici, ne permettent pas une analyse aussi détaillée que celles du recensement de la population, mais qui permettent de distinguer les descendants d'immigrés, les descendants de deux parents immigrés¹ sont en moyenne plus diplômés que les immigrés, mais moins que les descendants d'un seul parent immigré (couples mixtes), dont le niveau moyen de diplôme est proche de celui des personnes **sans ascendance migratoire directe**.

¹ Plus précisément, il s'agit ici des descendants de deux parents immigrés de même origine ► **définitions**.

Parmi les descendants, la décote des diplômes ► **figure 3** s'avère faible ou quasi nulle pour les descendants de couples mixtes, faible pour les descendants d'immigrés, sauf pour ceux dont les parents sont originaires d'Afrique et de Turquie [Beauchemin *et al.*, 2022]. Les descendants d'immigrés n'ont pas les difficultés qu'ont les immigrés, liées à la maîtrise de la langue, à la reconnaissance des diplômes étrangers ou au statut administratif, et la décote doit s'expliquer autrement. Elle peut relever pour partie de discriminations liées à l'origine migratoire [Arnoult, 2023] mais elle peut dépendre d'autres caractéristiques, liées à l'origine sociale notamment. Par ailleurs, elle se cumule avec un accès à l'emploi plus faible, à caractéristiques données, pour les descendants d'immigrés africains [Athari *et al.*, 2019].

► 3. « Décote » des diplômes et accès à l'emploi des immigrés et des descendants d'immigrés

	Niveau de qualification « attendu »			Décote		
	Descendants d'immigrés		Immigrés	Descendants d'immigrés		Immigrés
	Ayant un seul parent immigré	Ayant deux parents immigrés de la même origine		Ayant un seul parent immigré	Ayant deux parents immigrés de la même origine	
Ensemble, dont :	0,50	0,48	0,46	0,00	0,01	0,08
<i>Maghreb</i>	0,49	0,48	0,45	0,01	0,03	0,10
<i>Afrique hors Maghreb</i>	0,54	0,50	0,44	0,01	0,03	0,12
<i>Turquie</i>	0,00	0,44	0,34	0,00	0,06	0,09
<i>Asie</i>	0,59	0,60	0,51	0,02	0,02	0,06
<i>Portugal</i>	0,48	0,46	0,32	0,00	0,01	0,06

Note : les différences (faibles) avec la figure 1 pour le niveau de qualification « attendu » pour les immigrés et le niveau moyen de qualification « attendu » compte tenu de la structure des diplômes proviennent de la différence de sources.

Lecture : le niveau de qualification « attendu » est de 0,45 pour les immigrés maghrébins et de 0,49 pour les descendants d'immigrés dont l'un des parents est immigré maghrébin et l'autre non immigré.

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 à 64 ans, ayant terminé leurs études, vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi (cumul 2015-2019).

L'échelle des qualifications explique un peu plus de la moitié de la répartition des immigrés dans les professions

Les professions des immigrés varient fortement selon leur origine migratoire ; le niveau de diplôme et une éventuelle décote ne suffisent pas à expliquer la diversité des situations. Ainsi, les immigrés d'origine turque sont surreprésentés dans les métiers du bâtiment et des travaux publics (BTP), alors que ceux d'origine africaine sont surreprésentés dans les métiers des services aux particuliers et aux collectivités : or les niveaux de qualification de ces familles professionnelles sont proches et ne peuvent donc expliquer ces différences de spécialisation entre FAP peu qualifiées. Autre exemple, 71 % des immigrés originaires de Chine occupent des métiers de l'hôtellerie-restauration, part bien plus importante que pour toutes les autres origines, illustrant une hyperspécialisation dans cette famille professionnelle.

Pour apprécier dans quelle mesure l'échelle des qualifications explique l'intensité de la spécialisation (de la concentration) des personnes originaires d'un pays dans les différentes familles professionnelles, cette dernière est mesurée, en mobilisant les indices de Gini. Dans cette intensité, on peut distinguer la composante liée à l'échelle des qualifications ► **encadré**, ► **figure 4**. En moyenne pour l'ensemble des immigrés, l'échelle des qualifications explique ainsi un peu plus de la moitié (61 %) de l'intensité de spécialisation dans les différentes familles professionnelles. Autrement dit, la répartition des immigrés selon les professions s'explique pour un peu plus de la moitié par le niveau de qualification de leur emploi, lui-même reflet de leur diplôme d'une part, et de l'éventuelle décote de leur diplôme d'autre part.

Parmi les différents pays ou groupes de pays, les immigrés du Portugal en emploi se distinguent par une spécialisation intense (un indice de Gini élevé au regard de celui des autres immigrés) et une composante « qualification » qui explique une très grande partie de cette spécialisation (86 %), surtout du fait du faible niveau moyen de diplôme. Les natifs de Turquie ont un profil proche : le niveau moyen de leur qualification explique 79 % de l'intensité de leur spécialisation.

► 4. Intensité de la spécialisation par profession des immigrés et composante « qualification » de cette spécialisation en 2019, et évolution depuis 1990

	Part parmi les immigrés en 2019 (en %)	2019			Évolution entre 1990 et 2019		
		Intensité de la spécialisation (indice de Gini)	Composante « qualification »	Pouvoir explicatif de la composante « qualification »	Intensité de la spécialisation (indice de Gini)	Composante « qualification »	Pouvoir explicatif de la composante « qualification »
		(1)	(2)	(2)/(1) (en %)	(en points)	(en points)	(en points)
Ensemble des immigrés	100	0,41	0,25	61	-0,11	-0,13	-12
Maghreb	27	0,35	0,23	66	-0,15	-0,18	-16
Afrique sahélienne	5	0,47	0,31	66	-0,15	-0,14	-7
Afrique guinéenne et centrale	8	0,43	0,22	51	-0,04	0,06	17
Autres pays d'Afrique	4	0,46	0,29	63	-0,07	-0,02	5
Amérique latine et Caraïbes	4	0,40	0,21	53	-0,14	-0,02	10
Amérique du Nord et Océanie	1	0,55	0,41	75	-0,17	-0,10	4
Moyen-Orient	2	0,45	0,28	62	-0,10	-0,05	2
Turquie	4	0,57	0,45	79	-0,13	-0,15	-7
Chine	2	0,60	0,04	7	-0,13	-0,01	0
Vietnam, Cambodge, Laos	3	0,40	0,11	28	-0,13	-0,09	-10
Asie du Sud	2	0,56	0,29	52	-0,07	-0,06	-4
Autres pays d'Asie	2	0,50	0,31	62	-0,17	-0,01	14
Europe de l'Est	7	0,37	0,15	41	-0,02	0,03	10
Europe de l'Ouest et du Nord	8	0,34	0,18	53	-0,09	-0,05	-1
Espagne et Italie	6	0,24	0,02	8	-0,15	-0,25	-61
Portugal	12	0,51	0,44	86	-0,11	-0,09	1
Autres pays d'Europe méridionale	2	0,42	0,33	79	-0,12	-0,02	14

Lecture : en 2019, les immigrés originaires du Maghreb représentent 27 % des immigrés en emploi. L'indice de Gini (indice de spécialisation de la répartition des immigrés dans les professions) de ce groupe est de 0,35 (en baisse de 0,15 par rapport à 1990) et la composante liée à la qualification est de 0,23, soit 66 % de l'indice total.

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 à 64 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, recensements de la population.

À l'opposé, l'intensité de spécialisation élevée des travailleurs originaires d'Asie hors Moyen-Orient, s'explique peu par l'échelle de qualifications. Notamment, ceux originaires de Chine ont une intensité de spécialisation très élevée dans l'hôtellerie-restauration, mais qui ne s'explique que faiblement par l'échelle de qualifications (7 %).

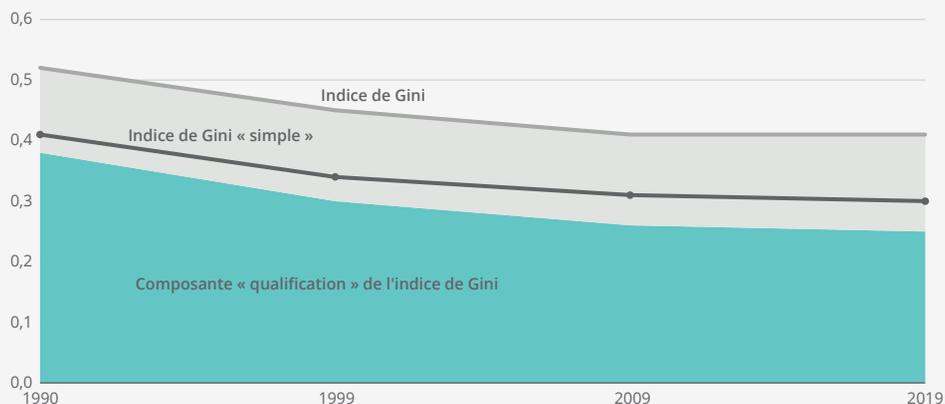
Pour les travailleurs immigrés d'Europe de l'Est, la spécialisation est proche de la moyenne de l'ensemble des immigrés et la composante « qualification » plus faible (le niveau de diplôme plus élevé que celui des non-immigrés et, *a contrario*, une forte décote, jouant en sens opposés).

Les métiers des immigrés sont moins spécialisés qu'il y a trente ans

L'intensité de la spécialisation des immigrés a nettement baissé entre 1990 et 2019, l'indice de Gini passant de 0,52 à 0,41 ► [figure 4](#), ► [figure 5](#). Cette baisse résulte essentiellement de l'évolution de leur qualification, du fait d'une part du rattrapage du niveau de diplôme et d'autre part de la diminution de la décote. Elle est toutefois inférieure (-0,11) à celle attendue du seul fait des qualifications (-0,13) : il y a trente ans, la spécialisation des emplois des immigrés s'expliquait davantage par une différence de qualification. La baisse de l'intensité de spécialisation des travailleurs immigrés concerne toutes les origines.

D'autres facteurs que le niveau de qualification sont généralement avancés pour expliquer la spécialisation des immigrés dans certaines professions. Elle pourrait notamment provenir d'un recours accru à des immigrés dans des professions en tension sur le marché du travail (comme pour les ingénieurs de l'informatique). Toutefois, le degré moyen de tension des métiers où les immigrés sont surreprésentés n'est pas supérieur à la moyenne [Desjonquères *et al.*, 2021]. Les conditions de travail contraignantes sont mieux corrélées à la surreprésentation des immigrés, mais elles sont aussi très corrélées à l'échelle des qualifications. Par ailleurs, les immigrés sont sous-représentés dans les FAP où des contraintes juridiques de nationalité sont posées, mais il s'agit d'une minorité de professions. Enfin, la spécialisation de certaines origines dans des familles professionnelles peut résulter d'une logique de filière d'intégration (par exemple, pour les Chinois originaires du Wenzhou [Zhipeng, 2018]).

► 5. Évolution de l'intensité de la spécialisation par profession (indice de Gini) et de sa composante « qualification » pour l'ensemble des immigrés, de 1990 à 2019



Lecture : l'indice de Gini de la répartition des immigrés dans les professions passe de 0,52 en 1990 à 0,41 en 2019. Sa composante « qualification » passe de 0,38 à 0,25. Le solde, non expliqué par l'échelle des qualifications, passe de 0,14 à 0,16. Le Gini « simple », calculé directement sans corriger de l'effet d'agrégation ► encadré, passe de 0,41 à 0,30.

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 à 64 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, recensements de la population de 1990, 1999, 2009 et 2019.

La spécialisation des natifs d'Asie et d'Europe de l'Est relève plutôt d'une logique de filière

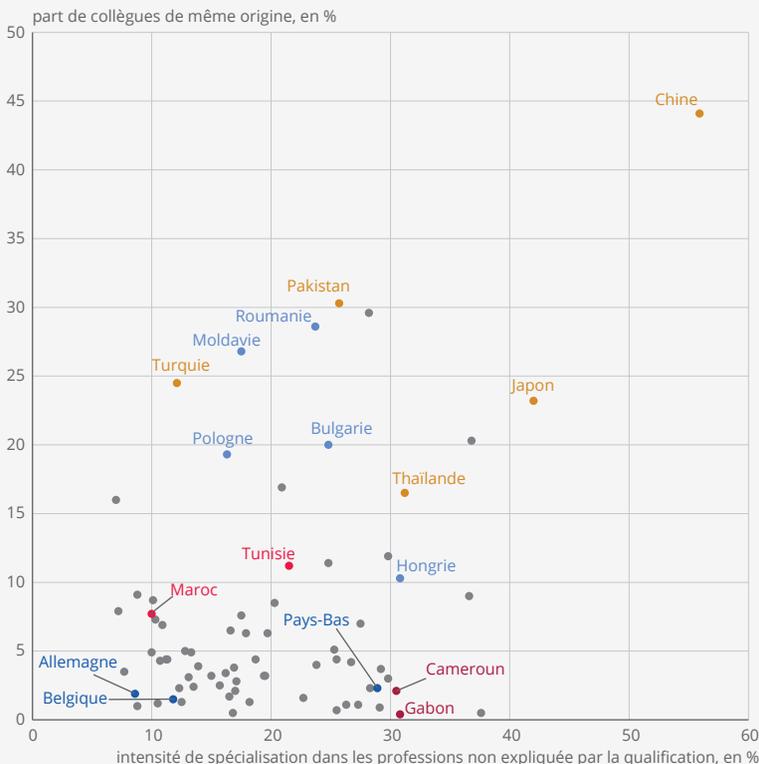
Un immigré originaire de Roumanie salarié dans un établissement d'au moins quatre salariés a, en moyenne, 30 % de collègues de même origine dans son établissement. Si l'ensemble des salariés d'origine roumaine étaient répartis aléatoirement dans ces établissements, cette probabilité ne serait que de 0,3 %, soit un rapport de 1 à 100. L'ampleur de ce rapport tient pour partie à la spécialisation professionnelle des immigrés roumains, qui a pour corollaire une plus forte probabilité de trouver des travailleurs roumains dans le secteur du bâtiment et les établissements de petite taille ; mais même en se limitant, par exemple, aux 13 000 établissements du BTP de 5 salariés, où ils représentent 2,5 % des salariés, la probabilité de trouver des collègues de même origine est encore 30 fois plus importante qu'une répartition aléatoire.

Ce rapport reflète une logique de filière : les immigrés auraient recours à des compatriotes pour accéder à l'emploi. Ce rapport diminuerait encore si on tenait compte du lieu de résidence [Carrington *et al.*, 1998], mais le lieu d'installation peut aussi obéir à une logique de filière.

Même en neutralisant la répartition par secteur et taille d'entreprise spécifique à chaque origine, la part de collègues de même origine est bien plus élevée que s'ils étaient répartis aléatoirement, pour les immigrés originaires de nombre de pays d'Asie (Chine, Japon, Pakistan, Thaïlande, Turquie) et d'Europe de l'Est (Roumanie, Moldavie, Pologne, Hongrie, Bulgarie). En revanche, le surplus par rapport à une répartition aléatoire est faible pour les immigrés originaires du Maghreb, d'Europe occidentale et encore plus faible pour ceux originaires d'Afrique subsaharienne.

Le regroupement des emplois dans les mêmes établissements est le plus fort pour les immigrés originaires de Chine, avec aussi une très forte spécialisation de leur métier qui n'est pas expliquée par le niveau de qualification ► figure 6. La part de collègues de même origine est dans l'ensemble assez corrélée à la composante de la spécialisation non expliquée par la qualification (corrélation de 38 %). Des différences selon l'origine s'observent aussi dans le mode d'obtention de son emploi : par exemple, les immigrés d'origine turque déclarent plus souvent avoir utilisé leurs relations pour le trouver, que ceux originaires du Maghreb [Athari *et al.*, 2019].

► 6. Part de collègues de même origine et part de l'intensité de la spécialisation par profession non expliquée par la qualification, en 2019



Note : la part des collègues de même origine dans l'établissement est corrigée des effets de taille x secteur.
Lecture : pour les natifs du Pakistan, 26 % de l'intensité de spécialisation dans les professions n'est pas expliquée par la qualification, et la part de collègues de même origine (corrigée des effets de taille x secteur) est de 30 %.
Champ : France métropolitaine, salariés du privé, hors particuliers-employeurs.
Source : Insee, base Tous salariés 2019 (champ privé), recensement de la population 2019.

La logique de filière s'étend à des pays proches géographiquement ou culturellement

En étendant l'origine aux pays géographiquement voisins, la part de collègues de même origine augmente significativement. Par exemple, les natifs d'Afghanistan ont en moyenne 9 % de collègues natifs d'Afghanistan et 12 % de collègues natifs de leur pays ou du Pakistan. C'est le même constat pour le Cambodge avec le Vietnam, la Roumanie avec la Moldavie, le Sénégal avec la Mauritanie. Cela se traduit par le fait que les profils de spécialisation des travailleurs immigrés sont proches quand les travailleurs sont originaires de pays proches géographiquement et culturellement².

Cette logique de proximité permet de décrire les spécialisations par grande zone géographique. Pour les immigrés pris dans leur ensemble, trois familles professionnelles sont particulièrement surreprésentées : les employés de maison, les agents de gardiennage et de sécurité, et, dans le BTP, les ouvriers non qualifiés du gros œuvre. Les immigrés originaires d'Algérie, du Maroc et de nombreux pays d'Afrique, notamment sahélienne, sont surreprésentés dans les FAP d'employés de maison, d'agents de gardiennage et parmi

² Cette proximité peut être objectivée à l'aide d'une classification hiérarchique ascendante des professions, non détaillée ici, dont le principal résultat est que les premiers regroupements de pays concernent des pays voisins.

les agents d'entretien. Les originaires d'Afrique guinéenne et centrale sont aussi surreprésentés dans ces deux premiers groupes, mais sont aussi spécialisés dans le métier d'aide-soignant. De leur côté, les travailleurs natifs du Portugal, de la Pologne et des pays des Balkans sont spécialisés à la fois dans les services aux particuliers et aux collectivités, et dans le BTP. Ceux originaires de la Méditerranée orientale (Tunisie, Égypte, Syrie, Irak) et de la mer Noire (Turquie, Bulgarie, Roumanie) sont surtout spécialisés dans le BTP. Les travailleurs immigrés de pays asiatiques, sont davantage spécialisés dans l'hôtellerie-restauration et, dans une moindre mesure, dans l'industrie textile.

Dans le BTP, en trente ans, les immigrés originaires de pays de l'Est se sont substitués à ceux originaires d'Espagne et d'Italie

Depuis trente ans, la part des femmes dans l'emploi immigré augmente et se rapproche de celle de leurs homologues parmi les non-immigrés : l'écart était de 11 points en 1990 et n'est plus que de 4 points en 2019. Ce rattrapage induit mécaniquement une baisse de la surreprésentation des travailleurs immigrés dans le BTP et parmi les ouvriers non qualifiés (métiers très souvent occupés par des hommes) et une hausse de leur part dans les services aux particuliers et aux collectivités (métiers souvent occupés par des femmes). Globalement, ces effets liés au genre, cumulés au rapprochement du niveau des diplômes, suffisent à rendre assez bien compte des changements dans la répartition des immigrés dans les différentes familles professionnelles, hormis pour les métiers de l'hôtellerie-restauration, dont la part a augmenté de 1,0 point (à 6,3% en 2019) alors qu'elle est restée stable à 3,1% dans l'emploi non-immigré.

Ces évolutions globales ne sont pas les mêmes pour les différentes origines. Les immigrés d'Espagne, d'Italie et du Maghreb ont perdu leur spécialisation en BTP ► **figure 7**. En revanche, les immigrés de pays d'Europe de l'Est, et plus particulièrement de Roumanie et de Bulgarie, se sont fortement spécialisés dans le BTP, et les natifs de Turquie ont renforcé leur spécialisation dans ces professions, déjà élevée en 1990.

► 7. Spécialisation en 2019 des travailleurs immigrés selon leur origine et évolution 1990-2019

	Part dans l'emploi immigré (en %)		Coefficients de spécialisation pour quelques regroupements de familles professionnelles							
	1990	2019	2019					Évolution 2019 / 1990 (en points)		
			Bâtiment et travaux publics	Services aux particuliers et aux collectivités	Hôtellerie, restauration	Ouvriers non qualifiés de l'industrie et des transports	Bâtiment et travaux publics	Services aux particuliers et aux collectivités	Hôtellerie, restauration	Ouvriers non qualifiés de l'industrie et des transports
Maghreb	28	27	1,7	2,1	1,7	1,5	-1,3	0,7	-0,3	-0,9
Afrique hors Maghreb	6	17	1,2	2,7	2,4	1,5	-0,1	0,3	-0,1	-0,7
Turquie	3	4	5,8	0,9	2,8	2,1	1,6	0,5	2,1	-2,3
Asie du Sud et du Sud-Est	5	7	0,8	1,0	6,7	1,4	0,3	0,2	1,9	-1,4
Europe de l'Est	2	7	2,7	1,4	1,5	1,2	1,6	0,0	-0,1	0,2
Espagne et Italie	18	6	1,4	1,2	2,1	1,1	-1,4	-0,7	0,9	-0,1
Portugal	23	12	4,3	2,7	1,1	1,4	0,2	-0,1	0,1	-0,6
Autres pays	14	19	1,0	1,2	2,1	0,8	0,3	0,2	0,5	-0,1
Ensemble des immigrés	100	100	2,0	1,9	2,2	1,1	-0,7	0,1	0,5	-0,6

Lecture : en 2019, les immigrés nés au Maghreb représentent 27 % des immigrés en emploi. Leur coefficient de spécialité (part de la famille professionnelle chez les natifs du Maghreb rapportée à la part de la famille professionnelle chez les non-immigrés) dans le BTP est, en 2019, de 1,7. Il a baissé de 1,3 point entre 1990 et 2019.

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 à 64 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, recensements de la population.

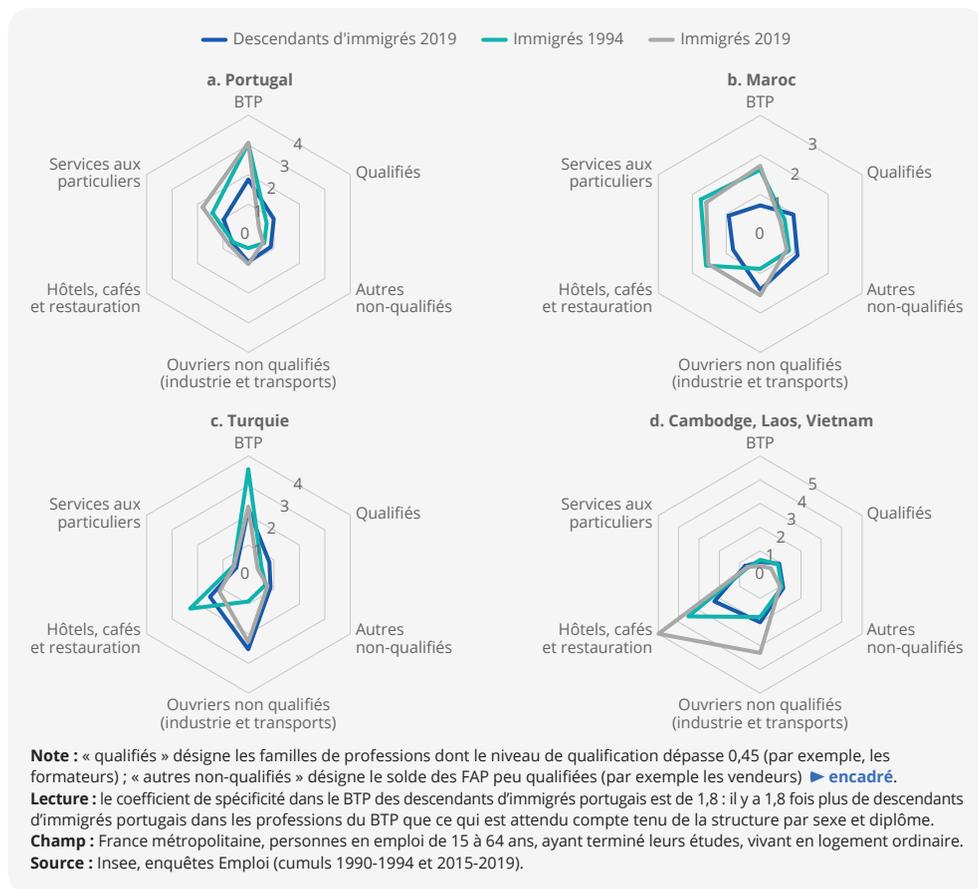
Les descendants d'immigrés, parfois plus proches des immigrés de 1994 que de ceux de 2019

Les descendants de deux parents immigrés ont globalement une spécialisation moins intense que les immigrés de même origine en 2019. Seules trois origines gardent, pour les descendants, une intensité de spécialisation d'au moins 0,40 : l'Afrique subsaharienne (0,40), l'Asie du Sud-Est (0,44) et la Turquie (0,50). Pour les enfants de couples mixtes, aucune population n'atteint ce seuil.

Les trois familles professionnelles dans lesquelles les descendants d'immigrés sont le plus spécialisés sont le gardiennage (notamment pour les descendants d'immigrés algériens et d'Afrique subsaharienne), les ouvriers qualifiés de l'électricité (Espagne, Maroc) et les employés de banque (Maroc, Portugal). Toutefois, il y a plus d'hétérogénéité parmi eux que parmi les immigrés. Par exemple, aucune des cinq familles professionnelles où les descendants d'origine algérienne sont les plus spécialisés ne se retrouve dans celles où les descendants d'origine marocaine sont les plus spécialisés, alors que pour les immigrés eux-mêmes, ceux originaires du Maroc et ceux originaires d'Algérie sont spécialisés dans trois familles professionnelles communes sur cinq.

Moins diplômés et avec une part de femmes en emploi plus élevée, les descendants d'immigrés sont moins présents dans les domaines de spécialisation peu qualifiés de leurs ascendants : la part des trois domaines (BTP, services aux particuliers et hôtellerie-restauration) dans l'emploi des descendants de couples mixtes est de 19,4 %, soit seulement 0,7 point au-dessus de celle des non-immigrés (18,7 %) ; l'écart est de 2,4 points pour les descendants de deux parents de même origine, et de 21,8 points pour les immigrés. Toutefois, la part de la spécialisation qui ne s'explique pas par ces effets (« la spécificité » ► **encadré**) reste élevée dans certaines FAP, comme celle des ouvriers non qualifiés de l'industrie et des transports. Les descendants d'immigrés turcs ou marocains gardent une spécificité dans cette famille professionnelle qui est proche de celle des immigrés de la génération de leurs parents (observés en 1994), et bien plus forte que celle des immigrés de même origine en 2019 ► **figure 8**.

► 8. Comparaison des descendants d'immigrés de 2019 aux immigrés de 2019 et 1994 selon leur coefficient de spécificité



En revanche, les descendants d'immigrés originaires du Portugal ont une nette spécificité dans les FAP du BTP en 2019, mais celle-ci est moins intense que pour les immigrés de même origine en 1994 ou en 2019³. De même, ceux qui descendent d'immigrés originaires du Vietnam, du Cambodge et du Laos gardent la spécificité dans les FAP de l'hôtellerie-restauration qu'avait la génération de leurs parents, mais de façon moins intense, et moins intense également que celle des immigrés de même origine en 2019. ●

Auteur :

Claude Picart (Insee)

► Sources

Le **recensement de la population (RP)** est la principale source mobilisée dans cette étude pour décrire la spécialisation des immigrés par pays d'origine : recensements de la population de 1990, 1999, 2009 et 2019.

Les descendants d'immigrés, non repérables dans le RP, sont distingués à partir de l'**enquête Emploi en continu (EEC)**. L'EEC est aussi mobilisée pour le repérage des diplômes obtenus à l'étranger. Le plus faible nombre d'observations disponibles dans l'EEC conduit à l'utilisation de nomenclatures des pays et régions d'origine plus agrégées.

Nomenclature regroupée des FAP adaptée aux spécialisations des immigrés

Cette étude nécessite parfois un regroupement de FAP. Les FAP « qualifiées » (Q) sont, dans cette étude, celles placées au-dessus de 0,45 dans l'échelle des qualifications (par exemple, les formateurs, W1). Parmi les autres, on distingue quatre domaines de spécialisation des immigrés :

- « BTP » regroupe tous les postes du domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics, à l'exception des cadres (B7) ;
- « SPC », services aux particuliers et aux collectivités, comprenant les coiffeurs, esthéticiens (T0), employés de maison (T1), aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles (T2), agents de gardiennage et de sécurité (T3) et les agents d'entretien (T4) ;
- « HCR », hôtellerie et restauration, comprenant dans ce secteur d'activité les cuisiniers (S1), les employés et agents de maîtrise (S2) et les dirigeants et cadres (S3) ;
- « ONQ », ouvriers non qualifiés de l'industrie en électricité et électronique (C0), travail du métal (D0), mécanique (D3), industries de process (E0), textile et cuir (F0), travail du bois et ameublement (F2), ainsi que les ouvriers du secteur des transports (manutention (J0)).

Le solde des FAP peu « qualifiées » (par exemple les vendeurs, R1) est placé dans le domaine « NQ ».

À noter que la nomenclature FAP en deux positions n'isole pas les salariés agricoles, dont la part est par ailleurs minorée dans le RP, car limitée à la situation en début d'année.

► Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Un **descendant d'immigré** est une personne née en France ayant au moins un parent immigré. Cette définition ne comprend pas les personnes elles-mêmes immigrées, notamment celles qui ont migré enfant avec leurs parents. On distingue dans cette étude, les descendants dont les deux parents sont de même origine et ceux dont un des deux parents est non-immigré. Ceux, peu nombreux (moins de 5 % des descendants d'immigrés en emploi), dont les deux parents sont immigrés mais d'origines différentes ne sont pas comptés ici.

Une **personne sans ascendance migratoire directe** est une personne ni immigrée, ni descendante d'immigrés.

La **nomenclature de pays** utilisée ici emprunte à celle adoptée pour l'enquête Trajectoires et Origines 2019-2020 (TeO2) et à celle de l'ONU. C'est essentiellement pour l'Europe qu'elle s'écarte de celle de l'enquête TeO2, principalement en détaillant davantage les pays de l'Est. Cela permet notamment de mieux décrire certaines évolutions, comme le renouvellement des immigrés d'Europe de l'Est.

Pour savoir quels pays sont compris dans les regroupements utilisés pour présenter les résultats, on peut se reporter à l'introduction de l'édition 2023 de l'Insee Références *Immigrés et descendants d'immigrés*, « Définitions et concepts liés à la migration utilisés dans cet ouvrage », ainsi qu'à la nomenclature en ligne de l'ONU.

³ La situation en 2019 correspond, ici, au cumul des enquêtes Emploi de 2015 à 2019 et celle en 1994 au cumul de 1990 à 1994.

► Pour en savoir plus

- **Arnoult É.**, « Les discriminations sur le marché du travail subies par les personnes d'origine maghrébine », in *Immigrés et descendants d'immigrés*, coll. « Insee Références », édition 2023.
- **Athari E., Lê J., Brinbaum Y.**, « Le rôle des origines dans la persistance des inégalités d'emploi et de salaire », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2019b.
- **Beauchemin C., Ichou M., Simon P.**, « Familles immigrées : le niveau d'éducation progresse sur trois générations mais les inégalités sociales persistent », *Population et Sociétés* n° 602, juillet 2022.
- **Bechichi N., Bouvier G., Brinbaum Y., Lê J.**, « Maîtrise de la langue et emploi des immigrés : quels liens ? », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- **Carrington W.J., Troske K.R.**, "Interfirm Segregation and the Black / White Wage Gap", in *Journal of Labor Economics*, Vol. 16, n° 2, avril 1998.
- **Desjonquères A., Lhommeau B., Niang M., Okba M.**, « Quels sont les métiers des immigrés ? », *Dares Analyses* n° 36, 2021.
- **Gradin C.**, "Segregation of women into low-paying occupations in the United States", in *Applied Economics*, 52(17): 1905-1920, 2020.
- **Picart C.**, « Le non-emploi des peu ou pas diplômés en France et en Europe : un effet classement du diplôme », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2022.
- **Silber J.**, "Measuring Segregation: Basic Concepts and Extensions to Other Domains", in *Research on Economic Inequality* 20: 1-35, 2012.
- **Zhipeng L.**, « La diaspora entrepreneuriale Wenzhou en région parisienne : une diaspora parmi les diasporas chinoises », in *Migrations Sociétés* n° 174, 2018.